SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE CHELLES

MISSION D'ÉTUDE POUR LA RESTAURATION DU JARDIN DE LA VILLA MAX, À CHELLES

- Patrimoine régional remarquable -

Notice

mai 2023

AGENCE POUR LA TERRE

Laure-Agnès Bourdial & Joël Chatain - Paysagistes DPLG - Agence pour la Terre
7 rue de Montanglos - 77 840 Crouy sur Ourcq - 01 64 36 08 91
n°URSSAF : 770 215 807 03 32 - n°SIRET : 411 378 508 00021

SOMMAIRE

I. ÉVOLUTION DU SITE 3

A/ BILAN DE L'ÉVOLUTION DU SITE 3

I. Une perte de nature 3
II. Une sécheresse appuyée 3
III. La qualité des plantations des bénévoles 3

B/ BILAN TECHNIQUES DES ATTEINTES DES VÉGÉTAUX 4

I. Un site en voie d'assèchement 4
II. Une raréfaction végétale 4

II. PRÉSENTATION DU PROJET 5

A/ LES AMÉNAGEMENTS 5

I. Allées 5
II. Abattages 5
III. Plantations 5
IV. Pieds de talus 5
V. Mesures environnementales 6

I ÉVOLUTION DU SITE

A/ BILAN DE L'ÉVOLUTION DU SITE

I. Une perte de nature :

L'évolution du jardin de la villa Max depuis les études de terrain réalisées au printemps 2020 se caractérise essentiellement par une perte de la strate herbacée et donc une perte de biodiversité faune et flore. Le sol est comme nu, dépouillé de toute végétation. La cause est certainement liée aux nécessités de préparation du terrain préalable au chantier de raccordement de la villa Max au réseau d'assainissement récemment engagé.

L'une des manières de remédier à cette perte est la cessation de l'utilisation du débroussailleur à fil, la fin du désherbage hors des parterres bien identifiés, la mise en valeur de la flore indigène (étiquetage, reconnaissance de sa valeur, de sa beauté...).

"Laissez pousser" est le mot d'ordre à coupler avec les travaux de plantation.

II. Une sécheresse appuyée :

La seconde observation est liée à la sécheresse du site. Il est désormais nécessaire de compléter la mise en eau du bassin. Le séquoia montre de grand signe de dépérissement lié à la sécheresse : perte des aiguilles, ramure très clairsemée.

L'une des manières de remédier à ce dépérissement est le paillage. Le séquoia procède naturellement au paillage de son pied cependant, pensant bien faire, les aiguilles du séquoia ont été balayées asséchant encore plus le sol ! Il est clair que la perte du séquoia serait une catastrophe pour le jardin. Rien dans notre étude n'indiquait de retirer le couvert d'aiguilles. Il importe de ne pas être excessif dans l'entretien et de ne pas faire "propre".

III. La qualité des plantations des bénévoles :

En contrepoint de ces constatations négatives, l'ensemble des plantations effectuées l'an dernier a repris et présente un bel espoir de reconquête. Ces travaux exécutés par les bénévoles montrent qu'il est plus aisé de réaliser des travaux "neufs" que d'entretenir "l'existant". Tout est dans le regard, il importe de concilier la beauté attendue des jeunes plantations à la beauté offerte naturellement par le terrain.

B/ BILAN TECHNIQUES DES ATTEINTES DES VÉGÉTAUX

I. Un site en voie d'assèchement

De nouveaux végétaux ont disparu du fait des travaux et de la sécheresse : l'*Aucuba japonica*, par exemple est mort. Le *Sequiadendron giganteum* se dépouille.
Dans la mesure où le site va être mis en lumière par l'abattage et le renouvellement des tilleuls, qu'il va être aussi partiellement minéralisé par la réalisation d'allées, le site va continuer de sécher.
Pour équilibrer ces maux nécessaires, il importe de maintenir un paillage continu sur de larges surfaces. Cette idée vient d'une discussion avec les arboristes de l'association 1901 SÉQUOIA (qui promeut des élagages manuels doux et non visibles) et Augustin Bonnardot, arboriste du CAUE 77.
Le paillage devra être mis en œuvre sur les espaces suivants :

1. sous le séquoia et sous le cèdre pour maintenir une humidité continuelle ;
2. sous les plantations pour limiter les adventices ;
3. Sur certaines allées non PMR pour limiter les effets des allées.

L'épaisseur du paillage et sa nature dépendent des usages :

1. 20cm de broyat sous le séquoia et sous le cèdre ;
2. 5cm de paillette de lin ou de chanvre sous les plantations ;
3. 10 cm sur certaines allées non PMR.

Il est aussi nécessaire de ne pas dépouiller le sol de sa végétation indigène. Elle contribue à maintenir une humidité au niveau du sol. La réduire à néant concoure à l'assèchement général.

II. Une raréfaction végétale

La perte de la végétation herbacée est préoccupante : elle contrarie l'une des grandes idées du parc paysager qui est l'expression de la Nature en union avec les plantes horticoles. Cette grande idée conceptualisée par Édouard André et reprise actuellement par Gilles Clément (en dehors du cadre strict du parc paysager) est essentielle à de nos jours pour le maintien de la faune et de la flore. Dans le cadre de ce jardin devenu urbain, une part du sol du Chelles ancien est encore en place, avec sa flore et une part de sa faune ! Il faut lui permettre son expression.
Pour cela un relâchement des modalités d'entretien doit être engagé et couplé d'un goût du sauvage.

II PRÉSENTATION DU PROJET

A/ LES AMÉNAGEMENTS

I. Allées et accessibilité :

Le projet répond aux règles de l'accessibilité :

1. La villa Max est rendue accessible depuis le portail par une rampe PMR ; Cette rampe sera réalisée en style rocailleur dans l'esprit de la villa Max. Le sol de la rampe sera en béton désactivé teinté dans la masse.

2. Le jardin de la villa max est rendu accessible par une boucle de promenade permettant la jouissance visuelle de toutes ses parties. Les allées sont limitées à une largeur de 1,2m sans obstacles latéraux. Cette largeur permet de limiter la minéralisation du jardin.

II. Abattages :

L'ensemble des tilleuls existants encore de la plantation d'origine seront abattus. Les ifs seront conservés. Les souches seront arrachées. Le renouvellement de la voûte de verdure sera complet. Un if et un frêne du côté du verger seront abattus. Le frêne est un rejet recépé. L'if pourrait être transplanté. Une demande d'abattage devra être formulée sur la base du diagnostic du dossier de 2020.

III. Plantations :

Les plantations reprennent le dossier de 2020. Il s'y ajoute des compléments :

1. Nécessité d'étoffer les vestiges de massifs depuis la perte de l'aucuba

2. Nécessité d'étoffer le pourtour du bassin avec des Lagerstroemia indica pour équilibrer les arbustes en place.

3. Nécessité d'étoffer le talus en renforçant les plantations

IV. Pied de talus :

Le pied de talus est actuellement une zone assez dépréciée tout en étant relativement "naturelle". Il est possible de valoriser cet espace par la mise en place d'un volet environnemental appuyé permettant la valorisation de la faune.

V. Mesures environnementales :

Le volet environnemental pourrait être réalisé soit complètement par l'entreprise, soit partiellement par les bénévoles. Il consisterait dans les tâches suivantes permettant d'éviter l'exportation de la matière organique liée à l'abattage des tilleuls :

1. Mise en place d'une ligne de rondins horizontaux de tilleuls de longueur 30 cm au pied du talus sur une hauteur de 50 cm. L'effet sera esthétique et effacera la base du talus. Ce sera un lieu précieux pour la faune (hibernaculum). Ce bois apportera une fraîcheur à cet espace. Dans une certaine mesure, il évoquera l'ancienne limite du jardin (première époque) ;

2. Mise en place de broyat de branches de tilleuls derrière cette ligne de rondins jusqu'à la hauteur des rondins. Ce remplissage sera esthétique, il permettra là aussi l'hibernation ou l'hivernation de la faune ;

Exemple de "tour de bois" formant hibernaculum **(Crécy-la-Chapelle (77) / 2022)** **Base de rondins, centre avec souches, couverture de broyat ;**	

3. Réalisation de haie de Benjes avec branches de tilleuls plutôt du côté du verger. Cette haie sèche se dispose entre des montants verticaux espacés d'1m et large de 0,5m. Elle permet de donner un aspect fini au pied du talus. Elle sert d'abri à la faune. Elle marquera là aussi l'ancienne limite du talus. Les branches sont disposées avec finesse. Cela pourrait être un bel atelier participatif.

Exemple de haie de benjes **(Gandelu (02) / 2022)** **Montants verticaux, branches mises à l'horizontale et taillées pour former un ensemble dense ;**	